



**Comité Varois des Echecs**  
**Comité Directeur du 29 septembre 2020 à Hyères**

Présents : MM Benoît, Brongers, Le Floch, Lepelletier, Mory, Ramazzotti

Excusés : Mmes Husson, Vincken, MM Bizat, Candela, Daini, Foresti, Langevin, Nouri, Olive, Sauze

Invités : Mme Bolla, MM. Auque, Buccafurri, Fiolet, Mavet, Oltra, Pellicano.

Le président Henk Brongers ouvre la séance à 20 heures

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2019
2. Calendrier 2020-2021, lieux des compétitions
- 3 Règlements
4. Elections du nouveau CD en 2021
5. Questions diverses
6. Date de la prochaine réunion

**1) Approbation du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2019**

Pour : 6

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvé.

**2) Calendrier 2020-2021, lieux des compétitions**

**2.1 Fin de la saison 2019-2020**

Départementales 1 et 2, Nationales 3 et 4 jeunes : les compétitions ont été stoppées avec le confinement et ne seront pas reprises. Les classements en cours sont validés. C'est sans incidence sur les inscriptions vu qu'il n'y a pas de montées descentes.

Pour ces compétitions par équipes Henk Brongers propose de ramener le droit d'inscription à 10 € pour cette année et les suivantes. Approuvé à l'unanimité.

Championnat du Var vétérans : il a été stoppé après 4 rondes sur 7. C'est insuffisant pour valider un classement. Henk Brongers propose que les participants 2019-2020 bénéficient d'une inscription gratuite en 2020-2021. Approuvé à l'unanimité.

Championnat rapide : il a été stoppé lors du confinement. Aucun classement n'est validé. Henk Brongers propose que les points acquis en 2019-2020 soient reportés sur la saison 2020-2021. Approuvé à l'unanimité.

**2.2 Saison actuelle 2020-2021**

Les clubs sont invités à suivre l'évolution des directives gouvernementales, fédérales et locales. Elles peuvent évoluer d'une semaine sur l'autre.

Proposition de calendrier avec lieux :

GP du Var et GP du Var Est les 28 novembre, 05 décembre, 9 janvier, 30 janvier.

Lieux ouest : La Crau, La Crau, Hyères, Sanary

Lieux est : Fréjus, Draguignan, Les Arcs, Montauroux

Masters : A La Crau les 31 octobre, 1<sup>er</sup>, 07 et 08 novembre. Compte tenu des contraintes de Covid il sera organisé 5 masters maximum.

Rapides :

La Farlède 14 février

Les Arcs 1<sup>er</sup> mai

Ollioules 06 juin

Montauroux 20 juin

Un tournoi rapide ou blitz non homologué est prévu à Draguignan le 22, 23 ou 24 mai, selon une formule atypique s'inspirant de l'ancien Tournoi des Fous. Il ne sera pas intégré au championnat rapide varois.

Championnat du Var de Blitz : à Cuers le 13 juin

Rapide féminin varois : à Hyères le 11 novembre

Martine Bolla signale que cette année ce tournoi n'est pas qualificatif pour le rapide CAZ. Toutefois si le nombre de places au rapide CAZ doit être limité, la priorité sera donnée aux participantes des rapides 06 et 83 (directive fédérale).

Championnat du Var Vétérans : Henk Brongers propose de créer 2 championnats, Ouest et Est, selon la formule des années précédentes.

Vétérans Ouest : à Ollioules les jeudis 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 1<sup>er</sup> avril.

Vétérans Est : à Fréjus (à confirmer), les mardis des semaines du Vétérans Ouest.

Coupe Loubatière phase Var : à Sanary le 21 novembre

Open International du CVE : du 26 juin au 03 juillet 2021. Le club de Fréjus a informé le CVE qu'il envisage de l'organiser. Aucune autre candidature n'a été transmise.

La candidature du club de Fréjus est approuvée à l'unanimité.

Championnat du Var Jeunes : à Ollioules (candidature à confirmer) les 23-24 janvier. Il est possible que les tournois soient répartis sur plusieurs sites.

Championnat qualificatif Jeunes de Ligue PACA : du 02 au 05 mars, le lieu sera arrêté par la Ligue dès que possible.

Championnat de France Jeunes : à Agen du 18 au 25 avril (hors vacances scolaires).

Tournois scolaires :

Zonaux écoles : entre le 13 novembre et le 19 décembre à Sanary, La Farlède (09 décembre), Hyères, Cuers, Fréjus, Les Arcs.

Les animateurs et les clubs sont invités à améliorer l'information sur ces zonaux, en vue d'une meilleure participation.

Championnat du Var Ecoles : à La Farlède le 03 février

Championnat du Var Collèges : à Cuers le 10 février

Championnat d'académie Ecoles : 17 mars , lieu du ressort de la Ligue, peut-être à La Farlède.

Toutes les propositions de lieux sont validées à l'unanimité par le CD.

## 2.3 Formation

Un stage de formation d'arbitres club a eu lieu les 26-27 novembre à La Farlède

Un stage de formation continue des arbitres est prévu le 18 octobre à Sanary. Formateur Erick Mouret.

Un stage de formation d'entraîneurs DEFFE 1 est en projet : salle de l'Ecole toulonnaise, autour du 20 décembre.

## 3) Règlements

### 3.1 Masters varois

Henk Brongers propose d'autoriser les joueurs de plus de 2200 Elo licenciés dans un club varois à disputer le Masters A, dans la limite de 4 (sur 8 joueurs). Le joueur qualifié pour le Masters Ligue est le 1<sup>er</sup> avec Elo <= 2200. Les prix seront révisés pour tenir compte de cette modification. Modification de règlement : Approuvé à l'unanimité.

### 3.2 Championnat du Var jeunes

En janvier 2020 les participants filles et mixtes ont été regroupés dans un seul tournoi pour toutes les catégories sauf les U12 (pupilles) : soit par application du règlement (petites catégories), soit à cause du faible nombre de joueurs (grandes catégories).

Henk Brongers propose que le règlement impose désormais ce regroupement dans toutes les catégories. Il rappelle qu'une fille doit choisir lors de l'inscription si elle participe en filles ou en mixtes. En l'absence de précision explicite une fille est présumée s'inscrire en filles.

Chaque tournoi comporte donc 2 listes de participants : « filles » et « mixtes » et génère

2 classements.

Pour : 6

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvé.

Henk Brongers revient sur l'obligation de licence A pour tous les participants y compris dans les catégories où la cadence de jeu est rapide. Il semble que ce soit imposé dans d'autres départements.

Il propose de demander à la Commission Technique si cette obligation est compatible ou non avec les règles FFE.

Il propose au CD de confirmer cette obligation, sous réserve que la Commission Technique ne s'y oppose pas.

Pour : 2

Abstention : 2

Contre : 2

En cas d'égalité de voix la voix du président est prépondérante (art 2.3 des statuts)

Le président Henk Brongers a voté POUR.

Résolution adoptée.

### 3.3 Championnat vétérans Var Est

Le CD décide de créer ce tournoi. Il se déroulera selon la même formule que le championnat des années précédentes. Les dates seront choisies pour optimiser la participation. Il est suggéré d'utiliser les mêmes semaines que le championnat Vétérans Ouest mais pas nécessairement le même jour de la semaine.

## **4) Election du nouveau Comité Directeur en 2021**

Commission de surveillance des opérations électorales : quelques personnes indépendantes (non liées aux candidats) sont pressenties : Bernard Baudry, Benjamin Etienne, Amandine Semo. La Commission sera constituée dès que possible. Pour éviter des déplacements inutiles les membres pourront se concerter par mail, téléphone ou réunion Zoom.

Disponibilité pour la prochaine période : Henk Brongers rappelle qu'il est attendu des membres du futur CD un minimum de travail effectif, chacun selon ses disponibilités et ses compétences. Il souhaite que le travail soit correctement réparti.

Chaque liste comporte 16 candidats plus éventuellement jusqu'à 3 suppléants. Il est souhaitable que chaque liste comporte en position éligible un nombre correct de féminines.

Date de l'AG électorale : samedi 20 mars 2021, si possible à Cuers (lieu assez central).

Date limite de dépôt des listes : 31 décembre 2020.

## **5) Questions diverses**

Pas de question.

#### **6) Prochaine réunion**

Prévue le mardi 03 novembre, à Hyères. Si nécessaire il peut être organisé en octobre une réunion Zoom ou un vote du CD par mail sur une question précise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 40.

Le Président, Henk Brongers

Le Secrétaire, Denis Lepelletier